

**DELEGATION OFFICIELLE  
CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE 470  
THESSALONIQUE – GRECE DU 21 AU 28 JUILLET 2024**

Encadrement assuré par Philippe BOUDGOURD.

Equipages :

Licence	Nom	Prénom	Club
<b>1350892E</b>	PENNANEACH	MANON	SNO NANTES
<b>1274834C</b>	WILLIOT	PIERRE	CV ST AUBIN ELBEUF
<b>1373408J</b>	VALADE	LOMANE	SNO NANTES
<b>1267166Q</b>	BUNEL	JULIEN	BN MARE E VELA

Supervision :

Licence	Nom	Prénom	Club
<b>1387728A</b>	JANNIN	SARAH	LOGUIVY CANOT CLUB
<b>1299658L</b>	CORNIC	IBAN	ASN PERROS GUIREC

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-dessous.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2024



Guillaume CHIELLINO  
Directeur Technique National



**Recommandations**

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- Consulter le site « conseils aux voyageurs » du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>;
- S'inscrire sur Ariane ( <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ) ;
- Pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique...) se déplaçant à l'étranger. ». L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#).